



MUNICIPALITÉ DU CHENIT

CANTON DE VAUD

Tél. 021 845 17 21
Fax 021 845 17 33
E-mail: municipalite@chenit.ch

**La Municipalité du Chenit
à son Conseil Communal**

PREAVIS N° 01/2019

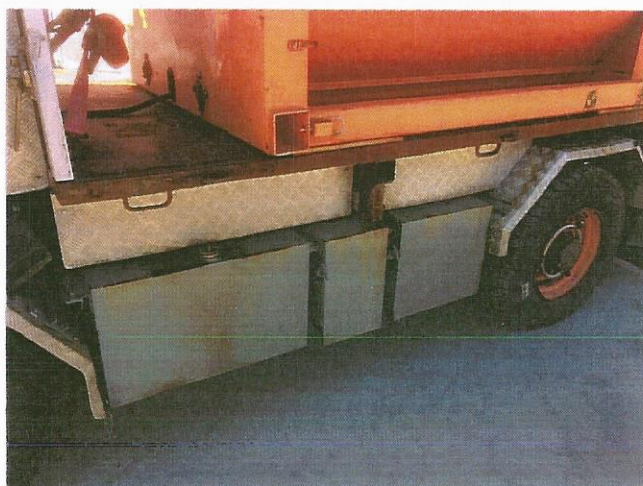
Objet : Remplacement de la saleuse VM 7000

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Introduction

Selon notre programme de renouvellement des véhicules communaux, l'heure de la retraite a sonné pour notre saleuse et transporter VM 7000 de 2009. Bien que ce remplacement soit prévu au plan des investissements 2019, nous nous sommes tout de même posé la question, au vu notamment des économies souhaitées par votre Municipalité, si ce remplacement était absolument nécessaire. Il est vrai que certains de nos véhicules ont plus de dix ans, ceux-ci présentent peu ou pas de signes d'inquiétude. Après analyse des dernières fiches de réparation et l'expertise des différents organes d'usures de cette saleuse, nous avons finalement opté pour son remplacement en vue de la saison hivernale 2019-2020.

VM 7000 actuel :



Analyse

Saleuse en hiver et transporteur en été, ce véhicule totalise le plus grand nombre d'heures annuelles de travail. Il est engagé à chaque sortie de salage sur nos routes communales. Soit pour la petite tournée, si le camion sort également pour routes enneigées, soit pour la grande tournée ou la tournée de piquet, si nos routes ne nécessitent que du sel. Il est utilisé quotidiennement également l'été, puisqu'il est équipé d'un pont de chargement et d'un crochet de remorquage pour nos différentes remorques de transport.

Notre travail, lorsque le remplacement d'un véhicule est nécessaire, est d'analyser si celui-ci a rempli sa mission, s'il n'était pas sous ou surdimensionné et si, par rapport à son travail quotidien, des adaptations doivent lui être apportées. Dans le cas présent, et selon le comparatif qui vous est présenté en annexe, nous vous proposons d'acquérir un véhicule qui présente les mêmes caractéristiques.

Comme d'habitude, les essais des différents véhicules ont été réalisés en étroite collaboration entre le Municipal responsable, le chef de garage M. Lucien Jaquier, le chef de l'équipe communale M. Emanuele Franchini, et l'utilisateur régulier de la machine, M. Alberto Sousa.

La saleuse Gmeiner actuelle est en bon état et sera réinstallée sur le nouveau véhicule.

La question d'un véhicule électrique a aussi été soulevée. Malheureusement, il n'existe pour l'heure aucun véhicule de ce type à énergie électrique.

Véhicule

Après étude, nous avons opté pour le modèle Victor Meili VM 7000 H45



Coûts

Prix brut du véhicule	CHF	145'800.00
Options + frais de livraison & divers	<u>CHF</u>	<u>29'950.00</u>
Sous-total	CHF	175'750.00
Rabais	CHF	-9'777.00
Reprise ancien véhicule	CHF	-12'000.00
Total	CHF	153'973.00
TVA 7.7%	<u>CHF</u>	<u>11'856.00</u>
Total net	<u>CHF</u>	<u>165'829.00</u>

Financement

Ce remplacement de véhicule figure au plan des investissements. La dépense maximale de CHF 166'000.00 sera assurée par les liquidités courantes de la commune en fonction des résultats des prochains exercices ainsi que des autres investissements à réaliser. Le recours à l'emprunt pourra être nécessaire.

La dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan dans les investissements du patrimoine administratif sous rubrique « *mobilier et matériel à amortir* » dans le compte 9146.16.

Un amortissement extraordinaire de CHF 80'000.00 sera prélevé sur le compte 9281.41 « *fonds de renouvellement et rénovation - machines et véhicules* ». Le solde sera amorti en maximum 7 ans par le budget annuel (compte 430.3313.8).

Sachant qu'il s'agit de l'un des véhicules les plus sollicité par le service des travaux, utilisé été comme hiver, la Municipalité vous propose d'amortir le solde de cette acquisition sur un maximum de 7 ans.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DU CHENIT

Vu le préavis n° 01/2019,

Où le rapport de la Commission d'étude,

Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour :

1. Autorise la Municipalité à procéder à l'achat d'un nouveau véhicule Victor Meili 7000 H45;
2. Alloue dans ce but un crédit maximum de CHF 166'000.00 ;
3. Décide de porter l'achat de ce véhicule dans le compte 9146.16 à l'actif du bilan rubrique « *Mobilier et matériel à amortir* » ;
4. Autorise la Municipalité à prélever CHF 80'000.00 dans le compte 9281.41 « *fond de renouvellement et rénovation - machines et véhicules* » et d'amortir le solde, en 7 ans maximum, par le compte de fonctionnement 430.3313.8 ;

5. Autorise la Municipalité à emprunter CHF 160'000.00, si nécessaire, ceci dans le cadre du plafond d'endettement total 2016-2021 de CHF 40'000'0000.00.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic Le Secrétaire

Stives MORAND Marc-André BURDET



Délégués municipaux : - M. Olivier Baudat
- M. David Piguet

Autres délégués : - M. Lucien Jaquier, chef de garage

Annexes : Tableau comparatif